

Domaine : Santé**Filière** : Sage-Femme**1. Intitulé du module : Sciences sage-femme : cadre légal, déontologique et philosophique - 2025-2026****Code** : BSc-S.SF.370.1001.F.23**Type de formation** : Bachelor**Niveau** : Module de base**Type** : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :
 Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Pas de prérequis
- Avoir suivi le module
- Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**Rôles et compétences visées**

- A. Rôle d'Expert·e** : Compétences A1 A2 A3 A4 A5 A6 A7
- B. Rôle de Communicateur·rice** : Compétences B1 B2 B3
- C. Rôle de Collaborateur·rice** : Compétences C1 C2 C3
- D. Rôle de Leader** : Compétences D1 D2 D3
- E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences E1 E2 E3
- F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice** : Compétences F1 F2 F3
- G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Identifier la diversité des femmes, des nouveau-nés, des partenaires et des familles, en termes d'appartenances culturelles, d'organisation familiale et d'histoire personnelle, d'expériences de la maternité, de besoins et ressources.
- Nommer les principaux enjeux de santé publique touchant les femmes en âge de procréer et les familles durant la période de périnatalité en Suisse.
- Intégrer les fondements philosophiques, théoriques et légaux qui encadrent la profession sage-femme ainsi que les modèles de soins et outils qui s'y rapportent.
- Incrire sa pratique professionnelle dans les cadres prescrits par le système socio-sanitaire suisse et les textes internationaux indicatifs.
- Démontrer une communication centrée sur la femme et la famille afin d'être en adéquation avec la philosophie sage-femme.
- Rechercher activement une collaboration interprofessionnelle et la coopération avec les autres acteurs du système de socio-sanitaire.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Cadre professionnel : Cadre philosophique, théorique et modèles de soins
- Enseignement en pratiques collaboratives interprofessionnelles (EIP)
- Expérience des femmes et de leurs partenaires durant la période de périnatalité
- Histoire des femmes & des sage-femmes
- Introduction à la santé publique en périnatalité en Suisse
- Journées interprofessionnelles & interinstitutionnelles (JIP)
- Journée internationale de la Sage-femme (JISF)
- Outils de communication, interprétariat communautaire & Mécanismes de prise de décision
- Pharmacologie : principes de base et droit de prescription
- Système de santé et juridique suisse en lien avec la maternité

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (à préciser) : travail de groupe | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation
	<input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire	<input type="checkbox"/> Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition	Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
	La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

International Childbirth Initiative. (2020). *12 Steps to Safe and Respectful Mother Baby-Family Maternity Care.* [IINA Complete Nov2020.pdf](#)

International Confederation of Midwives (2014). *International Code of Ethics for Midwives* [International Code of Ethics for Midwives | International Confederation of Midwives](#)

International Confederation of Midwives (2025). *The Philosophy and Model of Midwifery Care.* [Philosophy and Model of Midwifery Care | International Confederation of Midwives](#)

International Confederation of Midwives (2024). *International Definition and Scope of Practice of the Midwife.* [International Definition and Scope of Practice of the Midwife | International Confederation of Midwives](#)

10. Enseignant.e.s

Enseignant.es de la filière sage-femme et intervenant.es externes

Responsables de module : Pauline Thomas & Diane Waller

Descriptif validé le 1^{er} sept. 2025 par Claire de Labrusse